



FICHE DE CANDIDATURE

Election au Conseil d'administration du CNOSF

Assemblée générale du CNOSF | 30 juin 2026

Candidat au titre des représentants des membres de catégorie 2, 3, 4 ou 5

Je soussigné(e) : Charles Van der Elst

Né(e) le : 9 mars 1967

Rattaché(e) à la catégorie (cocher) :

- Fédérations sportives nationales (cat.2)
- Fédérations multisports ou affinitaires (cat.3)
- Fédérations scolaires ou universitaires (cat.4)
- Membres associés (cat. 5)



Structure parrainant la candidature¹ : Fédération française des clubs alpins et de montagne

Eventuelle fonction au sein de la structure : Président

Autres mandats électifs accomplis et fonctions occupées dans le domaine sportif :

Fédération française des clubs alpins et de montagne (FFCAM) :
- Président depuis mars 2025
- Vice-président de la Commission alpinisme 2018-2025

Comité régional FFCAM Île-de-France :
- Vice-président alpinisme depuis 2019
- Instructeur fédéral alpinisme et cascade de glace depuis 2019
- Responsable des équipes alpinisme 2018-2025

Club alpin de Paris-Île-de-France :
- Président 2022-2025
- Vice-président 2019-2022
- Président de la commission alpinisme 2019-2025
- Formateur alpinisme, cascade de glace et escalade 2019-2026

Qualifications fédérales et sportives :
- Instructeur alpinisme (FFCAM)
- Moniteur cascade de glace (FFCAM)
- Moniteur escalade (FFCAM)
- Pilote parapente (FFVL)

Instances nationales :
- Membre du Conseil national de la montagne
- Membre du Comité de massif des Alpes

Instance internationale :
- Représentant de la FFCAM à l'Union internationale des associations d'alpinisme (UIAA)

¹ Un candidat a la possibilité d'être parrainé par sa structure de rattachement.

Reconnais, en signant le présent document, que je certifie jouir de mes droits civils et n'être sous l'effet d'aucune incompatibilité, interdiction ou déchéance qui s'opposerait à l'exercice de mes fonctions ou à mon inscription sur les listes électorales.

Expression libre :

J'ai l'honneur de présenter ma candidature au conseil d'administration du CNOSF, avec la conviction que le mouvement sportif français doit rester uni et solidaire pour répondre aux grands défis de notre société. Je souhaite contribuer à défendre un sport inclusif, riche de sa diversité, essentiel à la cohésion et à l'équilibre de notre pays.

Cet engagement s'inscrit dans un parcours personnel autant que fédéral : une enfance passée au contact de la montagne, puis des responsabilités successives au service de la FFCAM jusqu'à mon élection à la présidence de la fédération en 2025. C'est ce parcours qui me conduit à vouloir porter la parole de la montagne et de l'alpinisme au CNOSF, dans un esprit de contribution et de coopération.

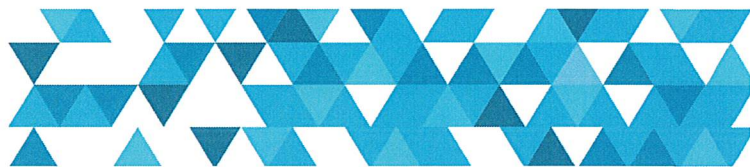
La FFCAM apporte à cette parole l'expérience de pratiques fondées sur la transmission, l'autonomie, l'engagement, la responsabilité et le rapport direct au milieu naturel. Fédération de 118 000 licenciés, délégataire de l'escalade sur glace, elle s'inscrit aussi dans un lien étroit avec les acteurs professionnels de la montagne et les centres de formation à ces métiers.

La FFCAM porte ainsi à la fois une culture sportive de très haut niveau avec l'alpinisme, où la performance s'exprime hors du cadre compétitif, et, avec l'escalade sur glace, un sport de haut niveau et de compétition dans la perspective des Jeux olympiques d'hiver de 2030.

Cette candidature rejoint également les enjeux communs aux sports de nature : accès aux espaces naturels, partage des usages, protection des milieux, sécurité, adaptation au changement climatique, coopération entre fédérations et avec les acteurs professionnels. La FFCAM y apporte sa culture de la montagne, son engagement en faveur des jeunes et de la féminisation, son approche exigeante de la sécurité et son patrimoine unique de refuges.

Je souhaite contribuer à un CNOSF attentif à toutes les formes de pratique sportive, y compris celles qui se vivent loin des stades, sur les sentiers, les parois, les vallons, les glaciers et les canyons. Je me reconnais pleinement dans l'élan engagé par la nouvelle gouvernance du CNOSF pour défendre la place du sport dans les politiques publiques, soutenir les fédérations, renforcer l'accès à la pratique, porter l'héritage des Jeux, faire progresser l'inclusion, la féminisation, la prise en compte des personnes en situation de handicap et la transition écologique.

Charles Van der Elst
Président de la FFCAM



Charles VAN DER ELST
Président de la FFCAM

06 18 45 62 84

c.vde@ffcam.fr

presidence@ffcam.fr

À l'attention du Comité de déontologie du CNOSF

Par lettre recommandée avec avis de réception

1, avenue Pierre de Coubertin

75640 Paris CEDEX 13

Paris, le 26 mai 2026

Objet : Candidature au Conseil d'administration du CNOSF

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous transmettre, ci-joint, mon dossier de candidature au Conseil d'administration du Comité national olympique et sportif français, au titre des membres associés, catégorie 5.

Ce dossier comprend les pièces demandées : la fiche de candidature, le formulaire de contact et le formulaire de parrainage.

La photo numérique destinée à la publicité des candidatures vous est également adressée par mail à l'adresse indiquée dans la note informative.

Je vous remercie pour l'attention portée à ce dossier et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations respectueuses.

Charles Van der Elst
Président





FORMULAIRE DE PARRAINAGE

Election au Conseil d'administration du CNOSF

Assemblée générale du CNOSF | 30 juin 2026

- Chaque membre du CNOSF ne peut parrainer qu'une candidature (un membre ayant déjà parrainé la candidature d'un administrateur élu et actuellement en poste ne peut plus exercer ce droit).
- Une candidature ne peut être parrainée que par un membre de la catégorie correspondante.
- Il est possible pour un candidat d'être parrainé par sa propre structure.
- Le pouvoir de parrainage est subordonné à la condition que le membre ait procédé au renouvellement de ses dirigeants pour l'Olympiade en cours et qu'il soit en situation d'exercer son droit de vote lors de l'Assemblée générale.
- Ce parrainage doit être intégré au dossier adressé par le candidat au plus tard le 31 mai 2026, cachet de La Poste faisant foi.

Je soussigné(e) : Charles Van der Elst

Président(e) de la FFCAM

, **structure relevant**

de la catégorie (cocher) :

- Fédération sportive nationale (cat.2)
- Fédération multisport ou affinitaire (cat.3)
- Fédérations scolaire ou universitaire (cat.4)
- Membre associé (cat. 5)

Certifie que ma structure a procédé au renouvellement de ses dirigeants élus pour l'Olympiade en cours le 16 mars 2025

Parraine la candidature de Charles Van der Elst

au Conseil d'administration

pour la mandature 2025-2029, présentée au titre de la catégorie des (cocher) :

- Fédérations sportives nationales (cat.2)
- Fédérations multisports ou affinitaires (cat.3)
- Fédérations scolaires ou universitaires (cat.4)
- Membres associés (cat. 5)

Fait à Paris

Le 26 mai 2026

Signature de la Présidente/du Président et

cachet de la structure précédés et de la mention manuscrite « bon pour parrainage »

Fédération Française des Clubs Alpins
et de Montagne

24 Avenue de Laumières
75019 PARIS

BON POUR PARRAINAGE